

224C0530  
FR0013505062-FS0263

12 avril 2024

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**VANTIVA**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 12 avril 2024, la société Barings LLC<sup>1</sup> (300 South Tryon Street, Suite 2500, Charlotte, NC 28202, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 5 avril 2024, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VANTIVA et ne plus détenir, pour le compte desdits fonds, aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions VANTIVA sur le marché.

<sup>1</sup> Contrôlée par la société Massachusetts Mutual Life Insurance Company. Il est précisé que ni Massachusetts Mutual Life Insurance Company ni aucune entité contrôlée par Massachusetts Mutual Life Insurance Company (qui contrôle Barings LLC) ne détient d'actions ou de de droits de vote VANTIVA (ou d'autres droits qui seraient assimilés au sens de l'article L. 233-9 du code de commerce).